

PAI Considération au niveau du produit



DÉCEMBRE 2022

Communication publicitaire

Tableau

Table des contenu.

contenu



Contexte 4

Portée 4

Prise en compte du PAI au niveau du produit 5

Surveillance 5

Exclusions 5

Engagement et vote (si appliqué) 5

Sources de données et qualité des données 6

Prise en compte des PAI en fonction du type de produit 8

Informations importantes sur le droit d'auteur 11

Recherche MSCI ESG 11

Trucost 11

ISS 11

Contexte.

Le règlement de l'Union européenne sur les informations financières durables (SFDR) définit les facteurs de durabilité comme les questions environnementales, sociales et relatives aux employés, le respect des droits de l'homme, les questions de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Les décisions et les conseils en matière d'investissement ont des impacts directs ou indirects qui peuvent avoir des effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

Les "Principe adverse impact" (PAI) sont définis comme des effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité (questions environnementales, sociales et relatives aux employés, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et les pots-de-vin) qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique.



Portée.

La politique PAI Consideration At Product Level s'applique à tous les fonds Article 8 et 9 sur lesquels Candriam a toute latitude en tant que société de gestion et gestionnaire d'investissement (les "Portefeuilles"). Cette politique englobe donc la plupart des actifs sous gestion de Candriam, à quelques exceptions près.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter directement à la documentation relative au produit sur notre site web:

<https://www.candriam.com/en/professional/>

Prise en compte du PAI au niveau du produit.

Candriam considère les principaux impacts négatifs de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le cadre de son processus de diligence raisonnable en matière d'investissement.

Au niveau du portefeuille, la prise en compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité se fait par un ou plusieurs des moyens suivants :

Surveillance

Calcul et évaluation des principaux indicateurs d'impact négatif, y compris dans les rapports réguliers au niveau des produits financiers. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et peuvent être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit.

Exclusions

Le filtrage négatif des entreprises et des pays effectué par Candriam vise à éviter les investissements dans des activités et des pratiques nuisibles et peut conduire à des exclusions liées aux impacts négatifs des émetteurs.



Engagement et vote (si appliqué)

Afin d'éviter et/ou de réduire les impacts négatifs sur les objectifs de durabilité, le produit financier tient également compte des impacts négatifs dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam hiérarchise ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents auxquels sont confrontés les industries et les émetteurs, en tenant compte des impacts financiers et sociétaux/parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est soumis à la méthodologie de priorisation de Candriam.

Sources de données et qualité des données.

Candriam combine plusieurs sources de données. Chaque source de données est analysée pour évaluer la qualité et la pertinence des données. Sur la base de cette analyse, Candriam a choisi ce que nous considérons comme le fournisseur le plus solide pour chaque PAI. Cette sélection peut changer à tout moment.

Indicateurs applicables aux investissements dans les sociétés émettrices

Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement	
PAI 1. Émissions de GES	Trucost
PAI 2. Empreinte carbone	Trucost
PAI 3. Intensité des GES des entreprises bénéficiaires d'investissements	Trucost
PAI 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	MSCI
PAI 5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	MSCI
PAI 6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	MSCI
PAI 7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	MSCI
PAI 8. Émissions dans l'eau	MSCI
PAI 9. Rapport entre les déchets dangereux et les déchets radioactifs	MSCI
Questions sociales et des employés, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et anti-corruption	
PAI 10. Violations des principes de la CG de l'ONU et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Candriam & MSCI
PAI 11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du CG de l'ONU et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	MSCI
PAI 12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	MSCI
PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	OEKOM
PAI 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Candriam & ISS OEKOM



Indicateurs applicables aux investissements dans les souverains et supranationaux

Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement	
PAI 15. Intensité des GES	EDGAR
Questions sociales et des employés, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et anti-corruption	
PAI 16. Pays d'investissement soumis à des violations sociales	Candriam

Les principaux indicateurs d'impact négatif spécifiques qui sont pris en considération sont soumis à la qualité et à la disponibilité des données. Ils peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.

Des examens périodiques des sources de données sont effectués pour continuer à garantir la meilleure qualité possible des données selon notre analyse.

Prise en compte des PAI selon le type de produit.

Candriam différencie deux catégories de produits, ce qui entraîne une intégration différente du PAI.

Le PAI Niveau 2, le plus haut niveau d'intégration du PAI, s'applique à tous les produits Candriam Article 9 et aux produits Article 8 avec une approche de screening positive, la mention «Sustainable» dans leur nom ou le label ISR belge «Towards Sustainability».

Les autres produits article 8 appliquent le PAI Niveau 1, un niveau d'intégration PAI plus léger, à quelques exceptions près :

- Le PAI 2 est contrôlé lorsque les produits suivent leur empreinte carbone en tant qu'indicateur de durabilité.
- Le PAI 3 est contrôlé lorsque les produits entrent dans le cadre de l'engagement de Candriam dans l'initiative Net Zero Asset Manager (NZAMI). Candriam a rejoint l'initiative Net Zero Asset Manager (NZAMI) en novembre 2021. La NZAMI rassemble des gestionnaires d'actifs qui s'engagent à soutenir l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou plus tôt, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5°C, et à soutenir les investissements alignés sur les émissions nettes zéro d'ici 2050 ou plus tôt.

Pour certains produits de fonds de fonds qui sont gérés par Candriam et investissent dans des fonds sous-jacents externes et ne sont pas couverts par ces deux catégories de produits, veuillez vous référer aux processus de due diligence dédiés.



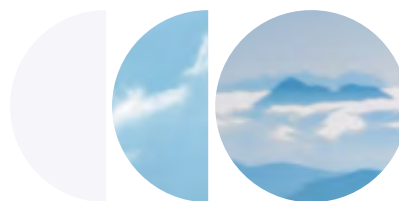
PAI Niveau 2 :

ENTREPRISES					
	Importance	Qualité des données	Surveillance	Exclusions	Engagement et vote
PAI 1. Émissions de GES	Élevée	Élevée	Oui		Oui
PAI 2. Empreinte carbone	Élevée	Élevée	Oui		Oui
PAI 3. Intensité des GES des entreprises bénéficiaires d'investissements	Élevée	Élevée	Oui	Oui	Oui
PAI 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Élevée	Moyen	Oui	Oui	Oui
PAI 5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Élevée	Faible			Oui
PAI 6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Élevée	Faible			Oui
PAI 7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Moyen	Faible			Oui
PAI 8. Émissions dans l'eau	Moyen	Faible			Oui
PAI 9. Ratio de déchets dangereux	Faible	Faible			Oui
PAI 10. Violations des principes de la CG de l'ONU et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Élevée	Élevée	Oui	Oui	Oui
PAI 11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du CG de l'ONU et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	Élevée	Faible			Oui
PAI 12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	Moyen	Faible			Oui
PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Moyen	Élevée	Oui		Oui
PAI 14. Exposition à des armes controversées	Élevée	Élevée	Oui	Oui	Oui
SOUVERAINS ET SUPRANATIONAUX					
PAI 15. Intensité souveraine-GHG	Élevée	Moyen	Oui		
PAI 16. Les pays à investissements souverains soumis à des violations sociales	Élevée	Moyen	Oui	Oui	

PAI Niveau 1 :

ENTREPRISES					
	Importance	Qualité des données	Surveillance	Exclusions	Engagement et vote
PAI 1. Émissions de GES	Élevée	Élevée			Oui
PAI 2. Empreinte carbone	Élevée	Élevée	Seulement pour les fonds avec ceci comme indicateur durable		Oui
PAI 3. Intensité des GES des entreprises bénéficiaires d'investissements	Élevée	Élevée	Uniquement pour les fonds dans le champ d'application NZAMI		Oui
PAI 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Élevée	Moyen			Oui
PAI 5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Élevée	Faible			Oui
PAI 6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Élevée	Faible			Oui
PAI 7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Moyen	Faible			Oui
PAI 8. Émissions dans l'eau	Moyen	Faible			
PAI 9. Ratio de déchets dangereux	Faible	Faible			
PAI 10. Violations des principes de la CG de l'ONU et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Élevée	Élevée	Oui	Oui	Oui
PAI 11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du CG de l'ONU et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	Élevée	Faible			Oui
PAI 12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	Moyen	Faible			Oui
PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Moyen	Élevée			Oui
PAI 14. Exposition à des armes controversées	Élevée	Élevée	Oui	Oui	Oui
SOUVERAINS ET SUPRANATIONAUX					
PAI 15. Intensité souveraine-GHG	Élevée	Moyen			
PAI 16. Les pays à investissements souverains soumis à des violations sociales	Élevée	Moyen	Oui	Oui	

Important copyright Information.



Recherche MSCI ESG

"Les produits Fund Metrics de MSCI ESG Research LLC ("MSCI ESG") (les "informations") fournissent des données environnementales, sociales et de gouvernance concernant les titres sous-jacents de plus de 23 000 fonds communs de placement et FNB à catégories d'actifs multiples dans le monde. MSCI ESG est un conseiller en investissement enregistré en vertu de la loi sur les conseillers en investissement de 1940. Les documents ESG de MSCI n'ont pas été soumis à la SEC américaine ou à tout autre organisme de réglementation, et n'ont pas reçu son approbation. Aucune des informations ne constitue une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une

recommandation d'un titre, d'un instrument ou d'un produit financier ou d'une stratégie de négociation, et elles ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de prédictions futures. Aucune des informations ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. L'information est fournie "en l'état" et l'utilisateur de l'information assume l'ensemble des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire de l'information".

Trucost

© S&P Trucost Limited ("Trucost"), une société affiliée à S&P Dow Jones Indices LLC. Tous droits réservés

ISS

© 2022 | Institutional Shareholder Services et/ou ses sociétés affiliées. Ce document contient des informations qui sont la propriété d'Institutional Shareholder Services Inc. ("ISS") ou de ses filiales. Les informations ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du SSI. ISS NE DONNE AUCUNE GARANTIE OU REPRÉSENTATION EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES INFORMATIONS





€143 B

AUM sur
30 juin 2022



600

des professionnels
expérimentés et engagés



25 ans

Chef de file en matière
d'investissement durable

Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni une recommandation d'investissement, ni une confirmation d'une quelconque transaction, sauf disposition contraire. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment et le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter, sur son site Internet, www.candriam.com, le document d'information clé pour l'investisseur, le prospectus et toute autre information pertinente, y compris la valeur liquidative des fonds (« VL »), avant d'investir dans l'un de ses fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans la langue locale pour chaque pays où la commercialisation du fonds est autorisée.



CANDRIAM. INVESTING FOR TOMORROW.
WWW.CANDRIAM.COM

CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY